

Alliance des trois majors Européens du Maritime

Les trois majors Européens du Maritime, Maersk Line, MSC et CMA CGM ont annoncé la création d'une alliance opérationnelle concernant les liaisons Asie-Europe, Transpacifiques et transatlantique. Ce réseau aura une capacité de transport de 2,6 millions d'EVP (conteneurs standards) avec 255 navires au départ sur 29 lignes maritimes. Cette union d'opportunités est une réponse calibrée au ralentissement de l'activité maritime mondiale. Pour faire face à la surcapacité du marché, ces trois leaders du transport maritime ont annoncé mardi 18 juin la création d'une alliance opérationnelle. Elle concernera les liaisons Asie-Europe, Transpacifiques et Transatlantiques. Cet accord qui vise à gérer une capacité de transport de 2,6 millions d'EVP optimisera le remplissage de leurs 255 navires qui trafiquent sur 29 lignes maritimes. Les navires des trois groupes seront gérés en pool par un centre d'exploitation unique. Chaque transporteur conservera ses forces de ventes et ses services personnalisés aux clients. Maersk Line (groupe A.P. Moeller-Maersk), numéro un mondial du transport de conteneurs, contribuera au réseau à hauteur de 42% environ, soit 1,1 million EVP. MSC détiendra lui 34% environ, soit 0,9 million EVP, le reste 24% sera le volume mis en commun par CMA CGM. Baptisée P3, cette alliance qui doit obtenir le feu vert des autorités de la concurrence devrait démarrer au deuxième trimestre 2014. En préalable à la mise en place du réseau P3 est également tributaire de négociations entre les trois compagnies pour élaborer le socle commun des contrats définitifs. La signature de ces derniers serait prévue pour le quatrième trimestre 2013.

Communiqué de presse 18 juin 2013

Alliance opérationnelle entre CMA CGM, Maersk Line et MSC

CMA CGM, Maersk Line et MSC Mediterranean Shipping Company SA ont décidé de constituer une alliance opérationnelle de long terme concernant les liaisons est-ouest, baptisée Réseau P3. Cette alliance vise à améliorer et optimiser l'offre de services et d'opérations.

Le Réseau P3 aura une capacité de transport instantanée de 2,6 millions EVP (avec 255 navires au départ sur 29 lignes maritimes) sur trois routes commerciales : Asie – Europe, Transpacifique et Transatlantique.

Si les navires du Réseau P3 seront gérés indépendamment les uns des autres par un centre d'exploitation conjoint, les trois compagnies conserveront leurs propres fonctions de ventes, de marketing et de services clients.

Amélioration des services pour les clients

Le Réseau P3 fournira aux clients des services plus stables, plus fréquents et plus flexibles.

Chaque compagnie offrira, en effet, davantage de traversées hebdomadaires dans le cadre de cette alliance qu'elles n'en proposent à titre individuel. Par exemple, le Réseau P3 prévoit 8 traversées par semaine entre l'Asie et l'Europe du Nord. Il comprendra également davantage d'escales directes.

L'instauration du Réseau P3 devrait réduire les perturbations causées par l'annulation des traversées.

Afin de garantir aux clients des services homogènes sur l'ensemble de la flotte du Réseau P3, les compagnies créeront un centre d'exploitation des navires conjoint.

Un besoin d'efficacité

Le ralentissement de la croissance des volumes transportés et la surcapacité du marché observée ces dernières années attestent de la nécessité d'améliorer les opérations et l'efficacité du secteur. C'est ainsi que se sont déjà créées d'autres alliances opérationnelles, telles que G6 et CKYH. Avec le Réseau P3, les compagnies devraient pouvoir considérablement améliorer leur efficacité grâce à une meilleure utilisation de la capacité des navires.

Les prochaines étapes

Les compagnies prévoient de démarrer les activités du Réseau P3 au deuxième trimestre 2014, mais la date de lancement sera soumise à l'obtention de l'approbation de la part des autorités de la concurrence et de réglementation.

La mise en place du Réseau P3 est également soumise à l'acceptation par les compagnies des contrats définitifs. La finalisation et la signature de ces derniers sont prévues pour le 4e trimestre de cette année.

- **Le Réseau P3**, établi à partir des capacités existantes de chacun des membres, pourra transporter 2,6 millions EVP dans un premier temps (avec 255 navires)
- **Maersk Line** contribuera au Réseau à hauteur de 42 % environ, soit 1,1 million EVP.
- **MSC** y contribuera à hauteur de 34 % environ, soit 0,9 million EVP.
- **CMA CGM** y contribuera à hauteur de 24 % environ, soit 0,6 million EVP.
- Les navires participant au Réseau P3 appartiendront toujours et/ou seront toujours armés par les compagnies.

- Clerc, Chief Trade and Marketing Officer, Maersk Line
Diego Aponte, Vice President, MSC Mediterranean Shipping Company SA
Rodolphe Saadé, Directeur Général Délégué, CMA CGM



Intermodalite.com © 18 juin 2013